



Mauvaise description du bien

Par **Nsala**, le **21/02/2017** à **10:54**

Bonjour,

Nous sommes sur le point d'acheter un bien vendu pour une surface totale de plus de 130 m2 . Or, il s'avere que le sous sol aménagé en piece a vivre avec cuisine n'a jamais fait l'objet d'une demande de permis de construire. Sur le compromis de vente l'agence immobilière ne fait etat de sous sol mais indique la presence d'un garage. En cas de revente du bien, peut-on nous faire baisser le prix ?

Merci pour vos reponses .

Cordialement,

Par **Tisuisse**, le **21/02/2017** à **13:09**

Bonjour,

Réponse : OUI, ce sera au prix du marché.